

Recommandé par des spécialistes avisés.

Des conseillers financiers indépendants. Pour assurer à nos clients un conseil compétent et intégral, nous travaillons exclusivement avec des experts en prévoyance et en placements hautement qualifiés. La période de souscription du produit Skandia Concept 2012/II court du 1^{er} septembre au 26 novembre 2004. Votre conseiller financier est le mieux placé pour vous expliquer les démarches nécessaires et vous préciser les modalités de souscription.

Deutsche Bank. Chaque produit de placement performant cache un émetteur de confiance. Tout comme pour le produit Concept 2011 et la première tranche du Concept 2012, la Deutsche Bank se charge également du Concept 2012/II. En raison du faible risque que présentent ses placements, cette dernière est aujourd'hui considérée par les plus grandes agences de notation comme un établissement bancaire de tout premier plan. Dans le monde entier, plus de 13 millions de clients font confiance à la Deutsche Bank et à ses représentations dans quelque 76 pays.

Skandia. Fondé en Suède en 1855, Skandia est un prestataire de services financiers spécialisé dans les produits de prévoyance à moyen et long terme. Il opère avec succès dans plus de 20 pays du monde et compte parmi les premiers fournisseurs d'assurances vie liées à des fonds de placement. Skandia est présent en Suisse depuis 1990 et développe continuellement sa position sur le marché de la prévoyance liée à des fonds de placement. Le patrimoine géré par Skandia en Suisse s'élève à environ 1,5 milliard de francs (au 30 juin 2004). La société Skandia Service AG, filiale à 100% de Skandia Leben AG, a développé le produit Skandia Concept 2012/II conjointement avec la Deutsche Bank.

Le présent document a uniquement valeur d'information. Il ne constitue ni une offre ni une invitation à l'achat ou à la vente de titres. Skandia Service AG ne donne aucune garantie quant à la fiabilité et l'intégralité des informations fournies et décline toute responsabilité vis-à-vis de pertes pouvant résulter de l'utilisation de ces informations. Ni le présent document ni des copies de ce dernier ne peuvent être envoyés aux Etats-Unis, y être emmenés ou être remis aux Etats-Unis à un citoyen américain. Le présent document ne constitue pas un prospectus d'émission au sens des articles 653a et 1156 du Code des obligations suisse. Seules les conditions publiées dans la documentation figurant dans le prospectus d'émission de la Deutsche Bank AG font foi. Celles-ci peuvent être obtenues auprès de Skandia Service AG. Ce prospectus est uniquement disponible en anglais. Deutsche Bank AG n'est chargée ni du marketing ni de la distribution de Skandia Concept 2012/II.

Des chances élevées avec garantie du capital.

L'univers des marchés financiers a changé: aujourd'hui, les investisseurs exigent un professionnalisme absolu. Si, auparavant, ils se contentaient d'acheter et de vendre des actions, aujourd'hui, ils demandent les conseils avisés de spécialistes et exigent des instruments adaptés aux impératifs légaux des marchés financiers.

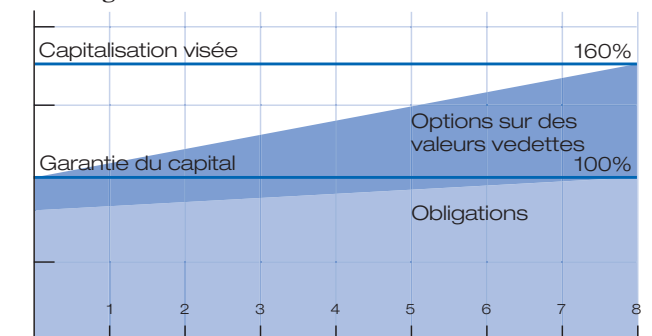
Depuis de nombreuses années, Skandia développe des formes de placement modernes et a créé des solutions innovantes qui lui ont permis de se forger une excellente réputation. Skandia mise sur des professionnels connaissant les risques et capables de proposer les meilleures options de placement. Des spécialistes en qui vous pouvez avoir confiance.

La confiance, c'est bien. La protection du capital, c'est mieux.

Placement assorti d'une protection du capital totale à l'échéance, Skandia Concept 2012/II s'articule autour d'une sélection d'obligations garantissant une sécurité maximum et d'un panier d'actions fixe de valeurs vedettes internationales. Skandia Concept 2012/II vise une capitalisation de 160% sur huit ans, soit un rendement annuel moyen de 6,05%.

Avec les valeurs vedettes sélectionnées, vos chances d'enregistrer des bénéfices importants sont élevées et, votre risque est absolument minime grâce à la protection du capital.

Stratégie



La part obligataire permet d'assurer la garantie du capital à l'échéance. Les options, elles, permettent de viser une capitalisation de 160%.

Skandia Service AG

Bellerivestrasse 30 | 8034 Zurich
Téléphone 0848 33 66 99 | Fax 044 388 28 38
info@skandia.ch | www.skandia.ch



Concept 2012/II

La protection du capital promise à un bel avenir.



Skandia Concept 2012/II.

Un partenaire efficace, une solution innovante.

Paramètres d'émission

Emettrice:	Deutsche Bank AG, Londres
Instrument:	Medium Term Note
Nom:	Skandia Concept 2012/II
Monnaie:	franc suisse
Période de souscription:	01.09.2004 – 26.11.2004
Libération:	13.12.2004
Volume d'émission:	CHF 15 – 20 millions
Durée:	8 ans, 13.12.2004 – 13.12.2012
Remboursement:	20.12.2012
Prix d'émission:	100%
Commission d'émission:	3%
Remboursement minimum:	100% de la valeur nominale
Rendement attendu:	6,05% p. a. = 60% sur 8 ans
Souscription minimale:	CHF 10 000.–
Valeur nominale:	CHF 1000.–
Marché secondaire:	Deutsche Bank AG publie tous les jours un cours de Bourse
Numéro de valeur:	1901658
ISIN Code:	DE000DB091G1
Restrictions de vente:	Etats-Unis, citoyens américains

Les valeurs vedettes du panier d'actions

Adidas
Axa
BASF
Canon
Coca-Cola
E-ON
General Motors
Intel
JP Morgan Chase
Nokia
SAP
Siemens
Société Générale
Swiss Re
Vodafone

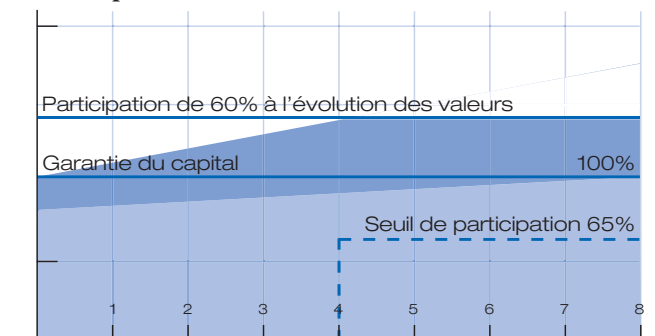
La sécurité et la protection du capital du Skandia Concept 2012/II est assurée par l'émettrice, la Deutsche Bank. Cette dernière veille à ne sélectionner que des actions bénéficiant d'une excellente notation. Le panier constitué résulte d'un panachage sectoriel de grands groupes actifs au plan mondial, pour la plupart crédités d'un «buy and hold». Les perspectives de bénéfices sont donc élevées et la protection du capital offre les meilleures garanties de sécurité à l'investisseur.

Imposition claire. L'émission des certificats n'est soumise à aucun impôt suisse anticipé, ni droit de timbre. Conformément à la circulaire n° 4 de l'Administration fédérale des contributions du 12 avril 1999, Skandia Concept 2012/II est considéré comme un dérivé à capital garanti transparent. Pour les investisseurs privés en Suisse, en raison de la partie obligataire à intérêt unique prédominant, ces certificats sont soumis à l'imposition de la marge. La différence entre la valeur intrinsèque de la part obligataire au moment de l'émission, ou au moment du remboursement, et sa valeur au moment de l'achat est également soumise à l'impôt fédéral direct et aux impôts cantonaux et communaux.

Cours du jour. La Deutsche Bank publie quotidiennement un cours de Bourse qui peut être obtenu auprès de Skandia. Dans tous les cas, le remboursement du capital investi est garanti à l'échéance. Si les certificats sont vendus au cours du jour avant le 13 décembre 2012, la garantie du capital s'éteint.

Participation innovante. Si le cours d'une ou de plusieurs actions baisse en dessous de 65% du prix d'émission au cours des quatre dernières années de la période, vous conservez néanmoins toujours votre mise initiale (protection du capital) et participez à hauteur de 60% à l'évolution moyenne de l'ensemble des actions du panier.

Participation



Même si certaines actions passent en dessous du seuil de participation au cours des quatre dernières années, vous obtenez en plus de votre mise de départ 60% de l'évolution moyenne des valeurs de l'ensemble du panier.